

CONTRAT DE DEVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS 2023-2025

Feuille de route 2025

Chargé-e de mission Emploi et Compétences

TERRITOIRE DE CONTRACTUALISATION :

Maîtrise d'ouvrage : **PETR VALLEE DE LA DORDOGNE CORREZIENNE**

SIRET : |2|0|0|0|7|4|9|3|8|

Contact (Personne référente et fonction) : Audrey BELPEUCH, cheffe de projet territorial

Téléphone :

Fixe 05.55.84.01.69 Mobile

Courriel : a.belpeuch@valleedordogne.org

Adresse :

N° - Libellé de la voie : 5 RUE EMILE MONBRIAL

Code postal : 19120

Localisation communale : BEAULIEU SUR DORDOGNE

CONTEXTE DU POSTE :

- **Besoins territoriaux justifiant le poste** (absence ingénierie sur le territoire sur la thématique concernée, plus-value/chaîne d'ingénierie existante) :

Les thématiques et orientations stratégiques, issues de la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale, et abordées par la mission Emploi et Compétences du PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne se veulent mutualisantes pour le territoire composé de deux Communautés de Communes, dont les stratégies d'attractivité sont différentes.

Dépendant des bassins d'emploi de Brive et Tulle, les actions portées par le service public de l'emploi, les centres de formation et les instances territoriales sont rarement délocalisées sur notre territoire alors même que le tissu économique, composé majoritairement de TPE, nécessite leur présence localement.

Le rôle de facilitateur dans la mise en réseau des acteurs que porte la mission Emploi et Compétences du PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne contribue à l'évolution des dynamiques collectives et à la concrétisation de projets.

Le développement territorial, la promotion et l'attractivité du territoire mais aussi des filières économiques qui le composent nécessite une approche multiple dans la gestion de projets. Plusieurs actions sont menées en parallèle et nécessitent une coordination ou une mutualisation à l'échelle de la Vallée de la Dordogne Corrézienne.

• Lien avec la stratégie et le plan d'actions du contrat

La feuille de route 2025 du PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne s'inscrit donc à la fois dans la continuité avec la reconduction et la finalisation d'opérations engagées en 2024, et dans l'innovation avec de nouvelles actions visant à développer l'attractivité globale du territoire.

Le contrat régional de développement et de transitions de la Vallée de la Dordogne Corrézienne 2023-2025 intègre ces enjeux dans ses orientations au travers de l'axe stratégique n°2 « maintenir l'emploi local et soutenir le besoin en formation des entreprises ».

FEUILLE DE ROUTE 2025 :

Objectifs opérationnels pour l'année 2025	Actions à mettre en place en 2025	Méthode (calendrier, partenariat, gouvernance, moyens...)	Indicateurs de résultats
Participer à la promotion et à l'attractivité des filières, des métiers et des entreprises du territoire	Filière Hôtellerie-Restauration et Tourisme		
	Poursuivre l'organisation des Job Dating « recrutements d'été »	• Avril 2025 • Tenir compte du bilan 2024 concernant les modalités d'organisation • Proposer aux employeurs, en amont des Job Dating, une formation sur les méthodes permettant de se rendre attractif • Mettre en place des ateliers de détection de potentiel en partenariat avec le service public de l'emploi	Nb d'entreprises présentes Nb de postes à pourvoir Nb d'entretiens Nb de recrutements
	Filière Forêt-Bois		
	Co-piloter avec la Région la mise en œuvre du « parcours marque employeur territorialisée » décliné à la filière Forêt-Bois	• Mars à Novembre 2025 • Elaborer la lettre de cadrage, les objectifs et les membres de l'équipe projet • Préparer et co-animer les séminaires collaboratifs prévus dans le cadre du parcours • Mobiliser les partenaires et acteurs : entreprises, centres de formation, fédérations professionnelles, service public de l'emploi, collectivités • Travailler collectivement et co-construire autour des valeurs, atouts et perspectives de la filière forêt-bois du territoire et en déterminer sa marque employeur en partenariat avec le territoire	Nb entreprises sollicitées Nb entreprises participantes aux séminaires Nb de fiches actions

		Permettre aux entreprises du territoire appartenant à la filière Forêt-Bois d'être accompagnées individuellement ou collectivement sur leurs problématiques de marque employeur	
	Mener des actions de découverte des métiers et de la filière auprès des classes de 5ème du territoire	- Réaliser le programme d'actions proposé aux 5 collèges du territoire pour l'année scolaire 2024-2025 - Proposer une continuité pour 2025-2026 - Etudier la faisabilité d'organiser un Cap Métiers « coup de projecteur Bois » - Instauration d'un CLEE	Nb de collèges partenaires Nb d'élèves Nb d'actions
	Autres filières :		
	Poursuivre et développer les actions et partenariats sur la thématique de l'attractivité territoriale, de la gestion des emplois et des compétences	- Identifier et rendre visible les facteurs d'attractivité du territoire - Mobiliser les services publics de l'emploi pour intervenir localement sur les problématiques du territoire - Faire connaître le territoire lors des événements emploi-formation organisés par les différents partenaires - Coordonner l'expérimentation menée avec la CMA sur l'accompagnement des seniors : identifier les entreprises, suivre la démarche, faire un bilan	Nb d'actions déclinées localement par les services de l'emploi
Proposer une offre d'hébergements temporaires adaptée aux stagiaires-alternants-saisonniers	Identifier un prestataire de gestion locative	- Janvier-Février 2025 - Rédiger le cahier des charges de consultation - Analyser les retours - Sélectionner le prestataire	Nb réponses reçues
	Etudier les montages financiers possibles	- Mars-Juin 2025 - Identifier les partenaires financiers mobilisables pour prendre en charge tout ou partie du montant de la prestation - Déterminer les modalités administratives associées	Nb de partenaires identifiés
	Développer le réseau de propriétaires	- A partir de Juin 2025 - S'appuyer sur la méthodologie de l'expérimentation - Présenter une solution clé en main	Nb d'hébergeurs
	Intégrer les biens des collectivités dans l'offre	Présenter aux Maires le montage déterminé et les modalités de l'offre afin qu'ils puissent intégrer les biens dont ils disposent à l'offre globale	Nb de biens ajoutés
	Communiquer auprès des employeurs et des acteurs de l'emploi/formation	- Communiquer sur les objectifs de l'offre et les modalités financières associées - Dès lors qu'un hébergement intègre le réseau	Nb d'entreprises informées
Animer la mission Emploi et Compétences	Gouvernance de la mission	- Bureau et Comité syndical PETR : délibération sur les actions proposées, information sur l'avancement des projets - Commission « Développement Territorial » du PETR quand nécessaire - Comité technique par projet : groupes de travail par projet ouverts à tous les partenaires et acteurs économiques	Nb de Comités Syndicaux Nb de sollicitation Nb de comités techniques mis en place

	Être le relais et l'interlocuteur privilégié de la Région sur la thématique Emploi-Formation	Poursuivre l'identification des interlocuteurs régionaux sur les différentes thématiques et projets Relayer localement les dispositifs régionaux entrant dans le champ de la mission Emploi-Compétences	
--	--	--	--

⚠ Conformément à son cadre d'intervention, **dans le bilan annuel du poste, la Région s'attachera à évaluer :**

- l'atteinte des objectifs annuels de la présente feuille de route,
- le nombre de projets mis en œuvre et/ou accompagnés
- niveau de cohérence avec le plan d'actions de la contractualisation
- niveau de cohérence avec les politiques sectorielles régionales
- l'articulation avec la chaîne d'ingénierie locale
- la participation aux séminaires, formations, manifestations organisées par la Région ou ses partenaires

PLAN DE FINANCEMENT

Dépenses prévisionnelles : ☐ HT ☒ TTC

Dépenses	TOTAL	Financement	Montant en €	%
Salaire chargé	40 000 €	Etat		
		Région	16 000 €	40
		Département		
		Europe	16 000 €	40
		Autres financements publics (<i>préciser</i>)		
		Autofinancement	8 000 €	20
TOTAL	40 000 €	TOTAL	40 000€	100

PIECES COMPLEMENTAIRES A JOINDRE

- ☐ Lettre de demande d'aide à l'attention de M. le Président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
- ☐ Délibération de la structure porteuse du poste approuvant son plan de financement.
- ☐ Pour les territoires de projet non doté de structure porteuse, la délibération et/ou la convention de partenariat entre EPCI actant la mise à disposition du poste à l'échelle du territoire de contractualisation
- ☐ Relevé d'Identité Bancaire
- ☐ A partir de l'année n+1, le territoire devra joindre un bilan quantitatif et qualitatif portant sur la réalisation des objectifs de l'année précédente.